migrations / interculturel / coopération #3 / octobre 2014

MICAG

Supplément gratuit à *La Libre Belgique* – Le contenu n'engage pas la rédaction

profil

Doğan Özgüden : « Ici Info-Türk ! »

petit angle

Sénégal : quand cultiver ne suffit pas pour se nourrir

grand angle

AU NORD ET AU SUD

DUMPING SOCIAL : LA COURSE AU PRÉCIPICE

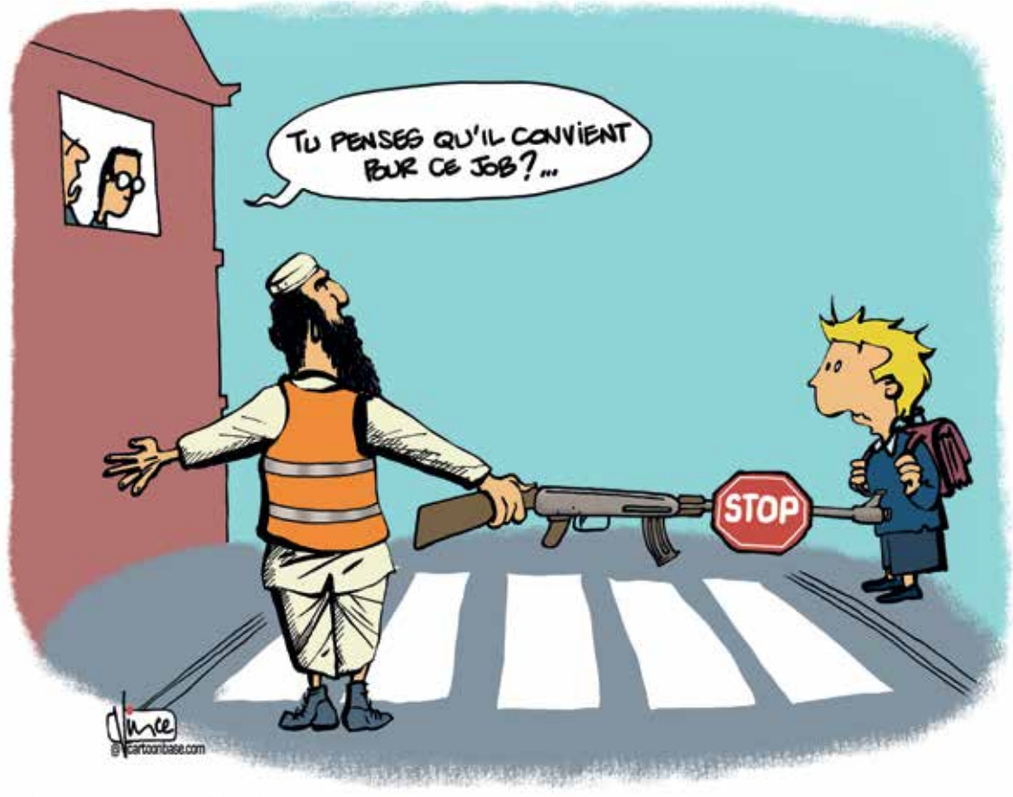

négociations fédérales

Des mesures pour les combattants de retour de Syrie et des emplois d'intérêt général pour les chômeurs.

migrations

Près de 3 000 morts aux frontières de l'Europe depuis le début de l'année sans compter tous ceux dont on ne saura jamais rien. Les coupables ? Des passeurs qui font leur beurre avec le désespoir des migrants. La mer, dangereuse et imprévisible. Bref, l'Europe n'y serait pour rien. Pourtant, cette hécatombe est la conséquence directe et prévisible des décisions prises par les dirigeants européens quand ils ont décidé de blinder leurs frontières. Puisque, de toute façon, on ne pourra jamais empêcher personne de prendre des risques inconsidérés pour demander l'asile en Europe tant la détresse des migrants est grande, ne pourrait-on faire en sorte que les demandes d'asile puissent s'effectuer sans mettre sa vie en danger ? Par exemple en assouplissant l'octroi de visas humanitaires. Cela pourrait éviter de nouveaux drames. ●

interculturel

Trois décrets « inscription », revus et corrigés à deux reprises par des ministres successifs : celui de Marie Arena en 2007, celui de Christian Dupont en 2008 et celui de Marie-Dominique Simonet en 2010. Et la saga n'est pas terminée ! Cette rentrée scolaire 2014 n'est pas encore celle de l'apaisement. L'objectif de la mixité sociale continue à être contourné par des petites stratégies mises en œuvre par certaines directions d'école mais aussi par des parents qui ne sont pas prêts à lâcher quoi que ce soit de leur « liberté de choix » qui, dans les faits, ne sert que les intérêts d'une minorité privilégiée. Encore quelques grains de sable qui viendront gripper la volonté politique affichée de diminuer les fortes inégalités entre les élèves des établissements wallons et bruxellois. ●

coopération

La nouvelle n'a pas fait le tour du monde mais elle est de taille : le 2 juillet, la République démocratique du Congo a été admise dans le cercle restreint des 29 « pays conformes » à l'Initiative pour la transparence des industries extractives. Étonnant pour un pays qui peine à sortir de la spirale du sous-développement, tant il est gangréné par la corruption. Mais les rappels à l'ordre et une pression constante des ONG locales ont fini par atteindre leur but : le Congo est parvenu à produire un rapport détaillant les ressources extraites, les quantités, les recettes générées et les impôts payés. Si l'objectif est de permettre que les immenses richesses du pays puissent réellement profiter à la population sans être détournées, il faut d'abord en connaître la nomenclature. Un premier pas dans le bon sens. ●

Conférence-débat « Congo-Belgique : la mémoire qui flanche »

Certains pensent que « *le passé est le passé* » et qu'il ne faut « *pas refaire sans cesse le procès du colonialisme* ». Or l'histoire de cette période est loin d'être étudiée, décodée, transmise aux jeunes générations belges et congolaises.

En prolongement de « Belgique-Congo-Rwanda : la mémoire qui flanche » paru en juin dernier, MICmag organise le mardi 14 octobre une conférence-débat dans le cadre de l'exposition « Notre Congo/Onze Congo, la propagande coloniale belge dévoilée ».

Karel Arnaut, anthropologue à la K.U.Leuven et Mireille-Tsheusi Robert de l'Observatoire Ba YaYa (asbl d'encadrement des jeunes) décrypteront l'histoire des monuments de Bruxelles qui exaltent l'époque coloniale. Ils questionneront surtout l'impact que cette époque encore opaque peut avoir, ici et maintenant, en termes de vivre ensemble.

Mardi 14 octobre 18h30 > 20h
Musée BELvue où se tient l'exposition du CEC « Notre Congo / Onze Kongo ».
Place des Palais 7, 1000 Bruxelles

Entrée libre / Réservation souhaitée : Pina Manzella
02 289 70 54
pina.manzella@cbai.be

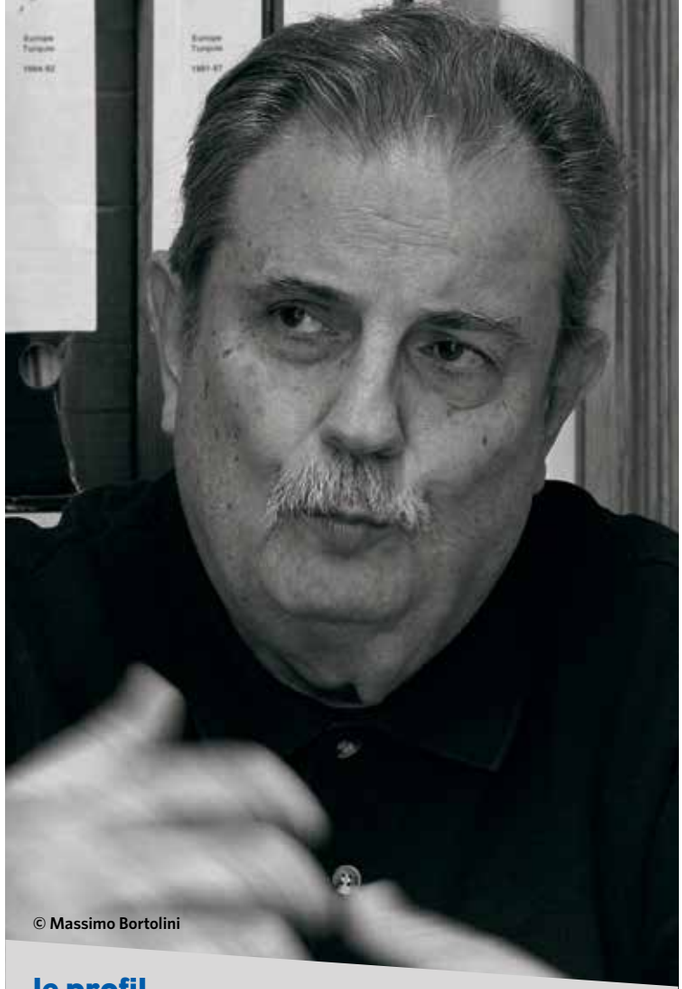

© Massimo Bortolini

le profil

ICI INFO-TÜRK !

JAMILA ZEKHNINI

Quand ils se rencontrent dans les années soixante, la Turquie est instable politiquement. Lui est rédacteur en chef d'un grand quotidien turc, elle correspondante diplomatique. Découvrant un article captivant écrit par Doğan Özgüden, Inci Tugsavul souhaite échanger de vive voix avec l'auteur. Première rencontre. Elle tombe sous le charme. Après quelques années, quatre précisément, elle parvient à attirer pour de bon l'attention de cet homme à la ferveur militante certaine. Leur mariage est célébré sans témoins ni cérémonie. Leur engagement politique et syndical est d'emblée prioritaire, comme aujourd'hui encore, après 51 ans de vie commune.

C'était un matin de mai 1971. Contraints de fuir la répression et la dictature militaire suite au coup d'État, ils embarquent clandestinement pour l'Allemagne. Ce fut le début d'un exil sans fin. Inci se souvient. La veille, ils songeaient encore à fleurir leur grande terrasse avec vue sur le Bosphore… En 1974, installés à Bruxelles, ils fondent l'agence de presse «Info-Türk» et dénoncent le génocide arménien comme l'antisémitisme. Révolutionnaires infatigables, leur parcours est jalonné de menaces constantes visant à les museler. En 1978, le climat politique en Turquie semble plus favorable, ils espèrent rentrer. Mais en 1980, un autre coup d'État conduit à l'arrestation de milliers de personnes et à la reprise des assassinats politiques. Deux ans plus tard, ils sont déclarés « apatrides » par l'État turc, puis une seconde fois en 1987. Les menaces d'emprisonnement et la déchéance de leur nationalité briseront le rêve d'un retour au pays devenu mythique. Aux yeux d'Inci, Doğan est toujours un « incorrigible » opposant animé d'un esprit de cohérence sans faille. Pour Doğan, la présence d'Inci à ses côtés est essentielle pour maintenir la flamme de leur engagement toujours vivant en faveur des droits humains. Un couple à toute épreuve. ●

www.info-turk.be

édito

RED STAR LINE

HENRI GOLDMAN

Red Star Line : c'était une compagnie maritime mythique. De 1873 à 1935, ses paquebots transportèrent plus de deux millions de personnes d'Anvers à New York. Certaines en première classe, localisée au pont supérieur comme dans le Titanic. La plupart dans la soute où s'entassaient pour les deux semaines de traversée les émigrants pauvres.

Car les passagers de la Red Star Line n'étaient pas, dans leur majorité, des hommes d'affaires ou des touristes. La plupart étaient juifs. Ce n'était pas tant *di goldene medine*, la Terre promise, qui les attirait. C'était surtout la terre maudite qu'ils fuyaient. En Europe, les ravages de la guerre, la montée des nationalismes et la crise économique faisaient pour beaucoup de l'émigration la seule issue possible. Mais, à partir des années 20, les États-Unis fermèrent les vannes. La Red Star Line périclita. La chronique relate qu'en 1939, le Président Roosevelt interdit à un paquebot allemand de débarquer les 900 réfugiés juifs qui étaient à son bord. Ils furent condamnés à revenir en Europe.

Cette histoire est racontée dans un nouveau musée qui a ouvert ses portes à Anvers dans les anciens bâtiments de la Red Star Line. On parcourt ces photos jaunies de familles endimanchées qui donnent des visages aux statistiques. On écarquille les yeux devant ces bagages dérisoires. On déchiffre les lettres calligraphiées pleines des petites misères qu'illuminait l'espoir d'une vie meilleure. Avec quelques belles histoires pour s'émerveiller. Celle du juif russe Israël Baline, arrivé enfant dans les années 1890 et qui devint, sous le nom d'Irving Berlin, un des compositeurs qui donnèrent une âme à l'Amérique. Celle d'un de ses interprètes, Fred Astaire qui chantait *Cheek to cheek* avec une allure d'aristocrate irlandais et dont le père, Friedrich E. Austerlitz, originaire de Linz en Autriche, embarqua à Anvers en 1892.

Et c'est alors que nous reviennent ces images des noyés de la Méditerranée, assassinés par leurs passeurs sous le nez de l'Europe forteresse. Pour eux aussi l'émigration était sans doute la seule issue possible. On ne sait rien d'eux. Pas de photos, pas de lettres. Peut-être que, parmi eux, il y avait un autre Irving Berlin qui aurait pu donner à l'Europe l'âme qu'elle est en train de perdre. ●

www.redstarline.be/fr

Il y a dix ou vingt ans, l'Europe pensait n'avoir rien à craindre. Nos salaires étaient sans doute plus élevés, mais justifiés par notre productivité tellement supérieure. Aujourd'hui, c'est terminé. La productivité du Sud a rattrapé celle du Nord. Pareil pour la qualité des produits.
© Tineke D'haese/Oxfam

grand angle

Dumping social
LA COURSE au précipice

Le nouveau mantra : compétitivité ! Pour faire tourner notre économie, il faut conquérir des marchés. Produire moins cher que nos concurrents, en comprimant les coûts salariaux. Problème : tous nos concurrents font la même chose. Dans cette surenchère suicidaire, les États du Nord et du Sud se livrent une compétition où il y aura surtout des perdants.

Fiscal, environnemental… et social

Passé dans le langage courant, le terme anglais « *dumping* » signifie déverser, se débarrasser. Il est « fiscal » quand il est question de la surenchère à laquelle se livre un État pour être le plus compétitif sur le plan fiscal. Il est « environnemental » quand un État diminue les dispositions ou contraintes environnementales dans le but d'accroître la compétitivité de ses entreprises. Le dumping est « social » quand on fait référence à la concurrence déloyale pratiquée par des travailleurs issus de pays où la protection sociale est plus faible ou qui ont des coûts du travail moins élevés. Avec la crainte que cela entraîne à terme une remise en cause des salaires et des conditions de travail chez nous.

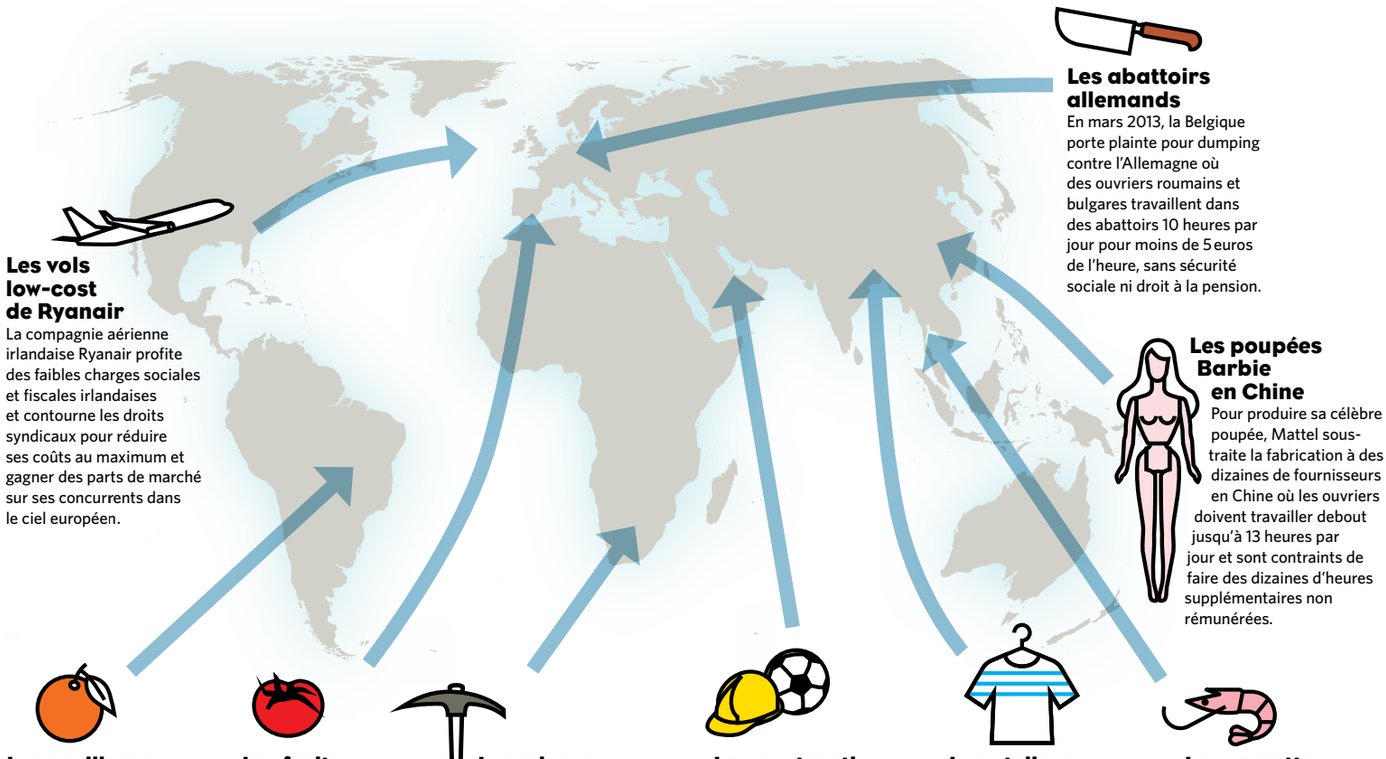

Les abattoirs allemands
En mars 2013, la Belgique porte plainte pour dumping contre l'Allemagne où des ouvriers roumains et bulgares travaillent dans des abattoirs 10 heures par jour pour moins de 5 euros de l'heure, sans sécurité sociale ni droit à la pension.

Les vols low-cost de Ryanair
La compagnie aérienne irlandaise Ryanair profite des faibles charges sociales et fiscales irlandaises et contourne les droits syndicaux pour réduire ses coûts au maximum et gagner des parts de marché sur ses concurrents dans le ciel européen.

Les poupées Barbie en Chine
Pour produire sa célèbre poupée, Mattel sous-traite la fabrication à des dizaines de fournisseurs en Chine où les ouvriers doivent travailler debout jusqu'à 13 heures par jour et sont contraints de faire des dizaines d'heures supplémentaires non rémunérées.

Les cueilleurs d'oranges au Brésil
Les cueilleurs d'oranges dans la région de São Paulo travaillent pour des sous-traitants de multinationales dans des conditions de travail forcé. Ils doivent récolter 2 tonnes d'oranges pour gagner 9 euros par jour, un salaire qui ne couvre même pas les besoins de base de ces travailleurs saisonniers.

Les fruits et légumes espagnols
Près du tiers de la consommation européenne hivernale de fruits et légumes provient du sud de l'Espagne, de la région d'Almeria. Des dizaines de milliers de travailleurs migrants, souvent sans papiers, sont embauchés à la journée sans contrat de travail et pour des salaires de misère.

Les mineurs de Marikana en Afrique du Sud
Le 16 août 2012, suite à une grève des mineurs de Marikana en Afrique du Sud qui revendiquaient une multiplication par trois de leur salaire mensuel de 400 euros, la police ouvre le feu sans sommation, faisant 34 morts et 78 blessés parmi les grévistes.

La construction des stades pour la coupe du monde 2022 au Qatar
Les stades de football au Qatar sont construits par des travailleurs migrants sous-payés, sans droits sociaux et réduits à l'esclavage par des employeurs qui confisquent leur passeport pour les empêcher de quitter leur emploi.

Les ateliers de vêtements au Bangladesh
Le 24 avril 2013, l'effondrement du Rana Plaza cause la mort de 1138 personnes au Bangladesh. 29 grandes marques européennes et américaines y sous-traitent la confection de vêtements à des ateliers où des ouvrières travaillent de 12 à 14 heures par jour pour l'équivalent de 30 euros par mois.

Les crevettes thaïlandaises
En juin 2014, une enquête révèle que les principaux supermarchés européens et américains vendent des crevettes thaïlandaises nourries avec du poisson pêché par des esclaves cambodgiens et birmans.

LE SYNDROME DU TOUR DE FRANCE

Entre le milieu des années 1980 et la fin des années 1990, l'économie mondiale a opéré une triple mutation qui a transformé la géographie de la production mondiale.

Premièrement, les politiques de libéralisation financière et commerciale ont octroyé aux entreprises une plus grande liberté de circulation des capitaux, des biens et des services. Deuxièmement, la main-d'œuvre disponible sur le marché mondial du travail a doublé. L'arrivée de 1,5 milliard de travailleurs supplémentaires issus des économies jusque-là fermées de l'ex-URSS et de pays émergents comme l'Inde et la Chine a permis aux firmes transnationales de disposer d'une abondante main-d'œuvre à faible coût. Troisièmement, le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) a provoqué une véritable révolution technologique qui donne la possibilité aux firmes transnationales de séparer géographiquement les différentes étapes de la production.

Cette triple mutation a favorisé la décomposition internationale des processus de production provoquée par les stratégies de localisation des firmes transnationales. Alors que, pendant la « première mondialisation » de la fin du 19e siècle, le bateau à vapeur, les chemins de fer et le télégraphe avaient permis de séparer géographiquement la production et la consommation, la mondialisation contemporaine permet de séparer géographiquement les différents maillons de la chaîne de production. La stratégie des firmes a dès lors consisté à décomposer les étapes de la production et à sous-traiter la fabrication des produits dans des pays à bas salaires. Pour déterminer la localisation de chaque maillon de la chaîne de production, la maison-mère d'une firme transnationale se pose continuellement une question centrale : où est-ce le plus compétitif, donc le moins cher, de s'implanter ?

La pression engendrée par la concurrence internationale incite ainsi les gouvernements du Nord et du Sud à durcir les conditions de travail, dans l'espoir d'être plus compétitifs et d'attirer ou de maintenir des sites de production. Comme le résument les Nations unies, *« les pays d'origine essaieront de freiner la tendance à la délocalisation à l'étranger de la production en déréglementant le marché du travail, tandis que les pays d'accueil penseront peut-être qu'une plus grande flexibilité du marché du travail leur permettra d'attirer davantage d'investisseurs étrangers »*[1]. Pris au jeu de cette concurrence mondiale, les gouvernements sont incités à faire d'incessantes concessions qui débouchent sur une course au moins-disant social.

C'est le syndrome du tour de France : le dumping est à l'économie mondiale ce que l'EPO est à la course cycliste ! Se doper n'aura aucun impact sur le classement si tous les coureurs s'adonnent au même vice. La prise d'EPO ne rendra dans ce cas en rien les coureurs plus compétitifs. Par contre, la santé du peloton s'en ressentira gravement, tout comme le dumping social généralisé affecte la bonne santé de l'économie dont l'équilibre est menacé par l'affaiblissement de la sécurité sociale et du pouvoir d'achat. **ARNAUD ZACHARIE**

1. UNCTAD, *Trade and Development Report 2012. Policies for Inclusive and Balanced Growth*, United Nations, 2012, p. 90.

MODE D'EMPLOI du dumping social

Fragmentation des chaînes de production, stratégie de (dé)localisation des firmes transnationales et réduction des charges sociales et patronales font partie des ressorts du dumping social.

ARNAUD ZACHARIE

Alors que, jusqu'au milieu des années 1980, le commerce mondial s'expliquait essentiellement par les échanges entre pays, aujourd'hui, près de 80% des échanges commerciaux concernent des échanges de biens intermédiaires et de composants industriels entre les maillons d'une même chaîne de production.

1. Des produits « Made in Monde »

Les produits de la vie quotidienne doivent désormais être étiquetés « Made in Monde » (*voir bonus*). Que ce soit la fabrication d'un ordinateur, d'une automobile, d'un vêtement ou d'un plat préparé, la logique est toujours la même : les différents composants du produit, originaires de divers endroits dans le monde, sont acheminés dans le lieu où ils sont assemblés puis exportés vers les marchés de consommation. La production d'un bien est donc désormais le fruit de réseaux complexes reliant maisons-mères, filiales, sous-traitants et fournisseurs répartis aux quatre coins du monde.

En fragmentant les chaînes de production et en répartissant chaque maillon entre différents fournisseurs situés dans différents territoires, la traçabilité des produits « Made in Monde » est rendue de plus en plus complexe, entraînant un manque de transparence en matière de respect des normes sociales et environnementales. Aujourd'hui, un consommateur ne peut pas vérifier si les droits sociaux ont été respectés tout au long de la chaîne de production du bien qu'il consomme.

2. L'arme du chantage à l'emploi

Les stratégies de localisation des firmes transnationales ont été motivées par les stratégies financières des sociétés privées qui en ont pris le contrôle avec des participations dans leur capital coté en Bourse. L'objectif de ces actionnaires est la rentabilité financière, mesurée par le « retour sur fonds propres » dont la norme a été fixée à 15% à partir des années 1990. Résultat : ces normes de rentabilité excessives conduisent les chefs d'entreprise à implanter leurs activités partout où ils peuvent trouver une main-d'œuvre moins onéreuse.

> Les firmes transnationales développent des stratégies globales de localisation, alors que les gouvernements et les syndicats restent largement cantonnés dans des stratégies nationales.

Ainsi incitées par leurs actionnaires à garantir des rendements financiers élevés à court terme, les firmes transnationales bénéficient du changement d'échelle de la mondialisation. Elles développent des stratégies globales de localisation, alors que les gouvernements et les syndicats restent largement cantonnés dans des stratégies nationales. Cela leur permet de mettre les gouvernements et les organisations de travailleurs en concurrence et d'acquérir un avantage en termes de négociations par le biais du « chantage à l'emploi ». Les firmes disposent dans ce but de la capacité de délocaliser pour les inciter à accepter une réduction des normes sociales et salariales : « *Ou vous acceptez mes conditions, ou je délocalise dans un endroit plus compétitif* » !

3. Réduction des normes sociales et salariales

Le refrain est désormais connu : réduire les charges sociales et salariales augmente la compétitivité et crée donc des emplois. Suivant ce discours, tous les gouvernements du monde s'appliquent à diminuer les coûts du travail pour attirer les investissements et les emplois. Or ces derniers se font généralement attendre. Pourquoi ? D'une part, parce qu'au lieu d'investir les moyens dégagés dans la création d'emplois, nombre d'entreprises les reversent à leurs actionnaires. D'autre part, si réduire les coûts du travail peut augmenter la compétitivité d'un pays, encore faut-il que les pays voisins ne fassent pas de même. Or ils agissent tous selon la même logique. Finalement, si tous les gouvernements réduisent leurs coûts de concert, aucun ne voit sa compétitivité et ses emplois augmenter. Par contre, tous verront leur modèle social être progressivement détricoté.

La solution à ce problème est simple en théorie : il suffit d'imposer à toutes les firmes du monde des normes sociales minimales en vue de mettre des limites à la course à la compétitivité. Le problème est qu'une telle solution implique un accord de tous les gouvernements du monde. L'obstacle majeur est donc politique. Le contourner implique que les gouvernements passent d'une logique de compétition à une logique de coopération. ●

bonus

« Made in Monde, les nouvelles frontières de l'économie internationale »
Ce livre de Susan Berger paru aux Éditions du Seuil en 2006 revient sur les évolutions récentes qui ont rendu possible le dumping.

© Jan Slangen

Dilemme syndical : peut-on défendre « ses » travailleurs… contre les autres, au risque d'alimenter la spirale mortifère du dumping social ?

« C'est la politique même de L'EUROPE »

Que peuvent faire les syndicats face à la concurrence sociale entre travailleurs ? Pour Felipe Van Keirsbilck, secrétaire général de la Centrale Nationale des Employés (CNE), c'est le dogme de la compétitivité porté par l'UE qui nourrit le dumping.

PROPOS RECUEILLIS PAR MARTINE VANDEMEULEBROUCKE

Du transport routier à l'Horeca en passant par la construction, le dumping social touche-t-il désormais tous les secteurs de la vie économique ?
Plus aucun secteur n'est épargné. Nous sommes dans un processus de diminution systématique des salaires pour une accumulation du capital la plus rapide possible. Toutes les activités qui ne sont pas délocalisables donnent lieu à l'arrivée de travailleurs étrangers que l'on prive du cadre des conventions collectives.

Mais on ne peut pas fermer les frontières aux travailleurs étrangers…
Non, bien sûr, mais en tant que syndicats, nous demandons la protection du modèle social européen et cela passe par l'instauration de règles. On n'est pas dans le tout ou rien. Fermer les frontières ou les ouvrir totalement. À l'échelle de l'Union européenne (UE), une certaine dose de protectionnisme est sans doute nécessaire. Il existe des réglementations tarifaires et l'Europe refuse l'importation de certains produits alimentaires. Alors pourquoi ne pas imposer un cadre réglementaire aux entreprises pour lutter contre le dumping social? Je ne crois pas aux codes de conduite.

Qui doit le faire ? L'Europe ? Les gouvernements ?
Dans la réalité des faits, les gouvernements et l'UE, c'est souvent le même système. On est dans un jeu de miroir et on ne sait pas où est le pouvoir. Les décisions se prennent aux deux niveaux. L'Europe représente en tout cas un périmètre économique suffisant pour mettre en place des règles de protection sociale.

Mais le dumping social est aussi intra-européen…
C'est vrai et au niveau de l'harmonisation sociale, on n'est nulle part. L'Europe est passée d'un modèle productiviste à un modèle prônant la compétitivité qui ne cherche qu'à rendre le travail moins cher.

La compétitivité, c'est l'essence même du dumping social ?
Oui. Nous sommes dans la désorganisation voulue. Les multinationales se mettent en chasse du siège le moins cher en Europe sur le plan salarial. Il y a une course vers le bas qui a un impact direct sur la sécurité sociale. Les gouvernements se livrent à une véritable concurrence dans ce domaine, au nom de la compétitivité. Le dumping social, c'est finalement la politique même de l'UE.

La concurrence oppose aussi les travailleurs les uns aux autres…
C'est tout le problème des migrations intra-européennes. Que doivent faire les syndicats ? Défendre les travailleurs belges contre les travailleurs étrangers ? Ou lutter contre les inégalités de traitement ? Je me moque de savoir si c'est un Belge ou un Bulgare qui travaille sur tel chantier. Ce qu'il faut c'est qu'il soit payé comme il devrait l'être en Belgique. Si on ne défend pas tous les travailleurs de la même manière, on entre dans la logique de Marine Le Pen.

La FEB estime qu'il ne faut pas imposer de nouvelles règles aux employeurs mais intensifier les contrôles. Cela suffit-il ?
Les contrôles, il en faut. Mais il faut surtout des règles en amont qui aient pour effet de diminuer la tentation de la fraude. Sinon, on va multiplier à l'infini des contrôles qui fragilisent aussi les travailleurs sans réparer le passé. Les heures non payées ne le seront jamais. L'arme du contrôle me semble illusoire. Ce qui a toujours garanti le progrès social, c'est la capacité des travailleurs à s'organiser eux-mêmes. C'est dans ce sens qu'il faut aller. L'intérêt d'un travailleur wallon est plus proche de celui d'un travailleur indien ou roumain que d'un patron wallon. Je suis découragé de constater que certains syndicats ne déconstruisent pas assez le discours sur la compétitivité et s'engouffrent dans la défense des intérêts particuliers.

C'est de la résignation ?
Oui. Ou alors un manque d'esprit critique face au discours dominant. ●

MODÈLE IKEA pour « faux » travailleurs détachés

Les transporteurs européens tentent de faire face à une concurrence déloyale de plus en plus forte dans leur secteur. Une problématique où l'UE apparaît à la fois comme le problème et la solution.

FRANÇOIS CORBIAU

Meubles à assembler soi-même, kit de montage et pièces à retirer au dépôt, tout est fait chez Ikea pour compresser les coûts. Toujours plus, avec moins. Une pression qui se répercute à toutes les étapes de la production, y compris dans la chaîne d'approvisionnement de ses magasins. Une partie des transports sur le territoire belge et néerlandais effectués pour le compte d'Ikea est réalisée par des transporteurs slovaques ou bulgares aux conditions et salaires en vigueur dans leur pays d'origine. « *Ces chauffeurs travailleraient en tant que sous-traitants par le biais de montages étrangers pour des entreprises belges de transport qui acheminent les marchandises pour les magasins Ikea en Belgique et aux Pays-Bas* », détaille Tom Peeters de l'UBT, la centrale transport de la FGTB.

Libre circulation des travailleurs

À l'origine, ces transports étaient effectués par des chauffeurs sous contrats belges. « *Ils ont été progressivement remplacés par des chauffeurs étrangers qui arrivent en Belgique en minibus pour travailler ici pendant des semaines, sans rentrer chez eux, et vivent et dorment dans leur camion sur les parkings des entreprises qui les emploient ou sur des aires d'autoroute* ». Interpellé, Ikea concède que du travail est probablement sous-traité mais se retranche derrière son code de bonne conduite « IWAY » signé par tous ses fournisseurs… mais pas par les sous-traitants. Or c'est le plus souvent là que les problèmes se posent.

Dans ce cas-ci, on est très loin des dispositions européennes prévues pour les « travailleurs détachés » (*voir encadré sur la directive détachement*). De plus en plus nombreux, ces « faux détachés » constituent une des principales causes de concurrence déloyale dans le secteur du transport en Belgique et en Europe.

Le « faux détachement » est une pratique qui consiste à ouvrir une société dite « boîte aux lettres » dans un pays où une entreprise n'a pas de réelle activité économique dans le but de contourner la législation sur la sécurité sociale et les conditions de travail dans le pays où elle exerce effectivement ses activités.

Nivellement par le bas

En dix ans, les entreprises belges de transport sont nombreuses à avoir installé des sièges dans les nouveaux États membres de l'UE pour verser des salaires nettement moins élevés et payer moins de taxes qu'en Belgique. Tom Peeters connaît bien ce type de montage à la limite de la légalité. « *En Slovaquie, le salaire de base pour un chauffeur est de 400 euros brut par mois avec des indemnités d'environ 60 euros net par jour. À horaire égal comprenant des prestations le week-end, un chauffeur slovaque en Belgique sera payé 1 500 euros tandis qu'un chauffeur belge coûte à une entreprise belge environ 5 000 euros* ». Pour le même prix, l'entreprise belge implantée en Slovaquie peut engager 3 chauffeurs slovaques. Conséquence : la pression sur les transporteurs s'est accrue de manière considérable, entraînant une remise en cause des conditions de travail, des horaires et des salaires.

La société De Clercq basée à Sint-Niklaas fait partie de ces grandes entreprises belges

TRAVAILLEURS DÉTACHÉS TOUS SECTEURS CONFONDUS : PAYS D'ORIGINE
En milliers, en 2011
9 premiers pays d'origine

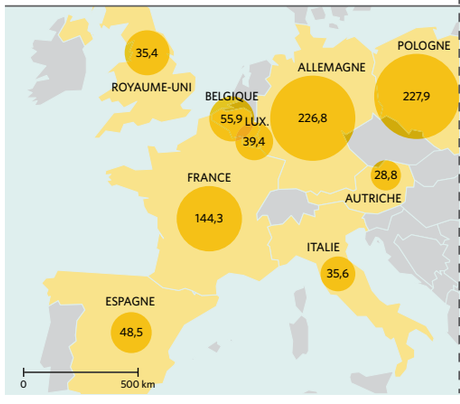

TRAVAILLEURS DÉTACHÉS TOUS SECTEURS CONFONDUS : PAYS DE DESTINATION
En milliers, en 2011
9 premiers pays de destination

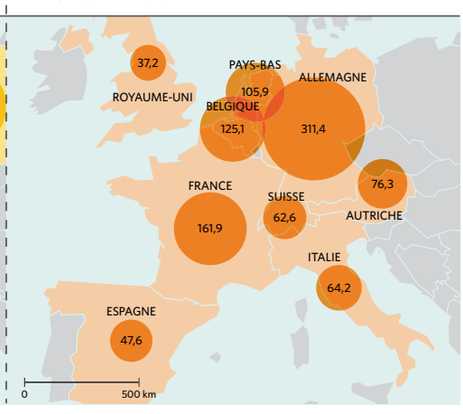

La directive européenne sur les travailleurs détachés

Les « travailleurs détachés » sont des salariés européens qui travaillent temporairement dans un autre pays de l'UE. Selon la directive « détachement des travailleurs » (directive 96/71/CE), ces travailleurs sont censés bénéficier de conditions de travail identiques à celles en vigueur dans le pays où ils sont détachés, dans le même secteur d'activité. En clair : si un État membre prévoit des conditions d'emploi minimales, ces dernières doivent également s'appliquer aux travailleurs détachés dans cet État. On les retrouve dans de nombreux secteurs comme la construction, l'industrie, le nettoyage, l'HORECA et… le transport.

© Nicolas Mirguet

Des produits design, un marketing omniprésent, des prix sans concurrence : il faut bien que quelqu'un paie pour tant de bienfaits…

de transport qui acheminent les marchandises pour les magasins Ikea. En 2006, elle crée De Clercq Slovakia dont le siège est basé à Bratislava. « *Au début, la société De Clercq recrutait sur place. Maintenant elle passe directement par une société d'intérim qui travaille presque exclusivement pour eux* », poursuit Tom Peeters.

Licenciements « économiques »

Abdel Azmy a travaillé pendant plus de 10 ans pour l'entreprise De Clercq avant d'être licencié en 2010. Il parle de ces années avec nostalgie et amertume. « *Au début, l'entreprise était familiale. Les conditions de travail étaient bonnes, on pouvait discuter. C'est après que les choses ont changé* ». Coïncidence ou hasard, le climat se détériore avec le début de l'aventure slovaque.

> « Quand on veut se débarrasser de son chien, on dit qu'il a la rage ! »

« *Quand on veut se débarrasser de son chien, on dit qu'il a la rage ! Nous avons vu débarquer les chauffeurs slovaques par camionnettes et enchaîner des contrats de 6 à 8 semaines* ».

Dans un premier temps, les transporteurs sous contrats belges voient leurs salaires revus à la baisse. « *Je gagnais 2 800 euros, puis mon salaire a baissé à 2 500 euros, pour finalement atteindre 2 100 euros* ». Abdel et ses collègues sont de plus en plus régulièrement mis à pied. Les périodes de chômage économique se multiplient. « *Quand je reprenais le service après plusieurs semaines d'absence imposée, je voyais sur le compteur que mon camion avait roulé plus de 15 000 km* ». Alors, quand il est licencié pour « raisons économiques », il porte l'affaire devant le Tribunal du Travail. Une procédure qui se soldera 4 ans plus tard par une condamnation en appel de l'entreprise De Clercq, la Cour du travail estimant que « *le licenciement pour raisons économiques d'Abdel Azmy était injustifié et donc arbitraire* ». Au contraire, l'arrêt précise que l'activité économique de l'entreprise De Clercq s'est étendue justement au moment où des chauffeurs étrangers ont été engagés via la filiale slovaque et où les chauffeurs sous contrats belges ont été licenciés.

Limiter les dérives

Le vrai problème est qu'il n'existe pas d'instances de contrôle ni de sanctions au niveau européen. En Belgique, il y a l'inspection sociale. Mais comment savoir ce qui se fait dans les autres pays ? Comment s'assurer que les taxes sont payées ou que les temps de repos sont respectés ? Le secrétaire d'État à la Lutte contre la fraude, John Crombez, le reconnaît : « *Le contrôle des conditions de travail des travailleurs détachés est une mission particulièrement difficile en raison des difficultés rencontrées pour obtenir les informations et les documents équivalents aux documents belges à l'étranger* ».

Fin 2013, les différents ministres du Travail de l'UE se sont mis d'accord sur une révision de la Directive détachement afin d'« *en limiter les dérives* ». Les États membres doivent désormais établir une liste de documents qui pourront être réclamés à une entreprise qui détache des travailleurs. Ils doivent également mettre en place un système de sanctions équivalentes pour lutter contre les fraudes. Autre avancée, les ministres ont décidé la mise en place d'une « *responsabilité conjointe et solidaire* » pour les entreprises. Dorénavant, une société ayant recours à un ou à plusieurs prestataires ne pourra plus se dédouaner d'une fraude qui aurait été commise par un de ses fournisseurs ou par un de ses sous-traitants. Problème et non des moindres : cette disposition n'est prévue que pour le seul secteur de la construction.

En attendant, sur les routes, de nouveaux acteurs se profilent déjà, toujours plus concurrentiels… Bientôt « *has been* », le transporteur slovaque aurait du souci à se faire. Avec un salaire de base plafonné à 200 euros, les Bulgares sont en train de se tailler des parts de marché. Résultat : une nouvelle baisse des prix en Belgique mais aussi, ironie du sort, en Slovaquie où on s'inquiète de voir débarquer ces nouveaux concurrents. Et après, à qui le tour ? Tout se passe comme si, en matière de salaires et de conditions de travail, on n'avait pas – encore ? – touché le fond. ●

Temps de repos sur les aires d'autoroute : amendes en vue

Les mesures pour lutter contre le dumping social empruntent parfois de drôles de chemins. Depuis le 21 juin 2014, une nouvelle disposition est entrée en vigueur pour les transporteurs belges ou étrangers qui se trouvent sur le territoire belge. La loi prévoit désormais que le repos hebdomadaire de 45 heures doit être pris dans un lit, chez soi ou à l'hôtel, mais obligatoirement en dehors du camion sous peine d'une amende de 1800 euros. Une mesure destinée à protéger les chauffeurs belges contre la concurrence déloyale de chauffeurs étrangers qui pratiqueraient ce qu'on appelle le « cabotage » illégal. Le terme « cabotage » emprunté au transport maritime désigne l'acheminement de marchandises ou de passagers sur une courte distance. Dans le transport routier, cette pratique réglementée consiste à quitter un pays avec un véhicule, à charger puis décharger dans un autre pays, parfois à plusieurs reprises, avant de revenir au pays d'origine.

bonus

La campagne « L'autre côté d'Ikea »
avec une vidéo à découvrir sur internet : « How a multinational as Ikea organizes the social dumping in the transport sector ».
Plus d'infos : www.ubot-fgtb.be

Toujours moins cher, mais À QUEL PRIX ?

Dans le secteur de l'habillement, les multinationales, sous-traitants et distributeurs qui ont délocalisé obtiennent des bénéfices énormes en économisant sur le salaire des ouvriers. Mais le travailleur du Bangladesh, lui, en dépit de ses droits sociaux bafoués, a-t-il besoin qu'on achète son tee-shirt ? La réponse est oui.

NATHALIE CAPRIOLI

Principes et directives

Bien que non contraignants et dépourvus de sanctions, des principes et directives d'organisations internationales représentent une étape incontournable pour améliorer les droits sociaux des travailleurs. L'Organisation internationale du travail (OIT) a ainsi énoncé des directives majeures pour éradiquer le travail des enfants, le travail forcé, la traite des être humains, etc.

Depuis 2011, l'arsenal juridique a été renforcé. Le Conseil des droits de l'Homme des Nations unies a en effet adopté à l'unanimité les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme (y compris les droits sociaux). Ils établissent pour la première fois que les responsabilités sont partagées entre l'État et les entreprises pour faire respecter les droits sociaux des travailleurs. Par conséquent, si un État ne remplit pas son rôle de protection et fixe par exemple le salaire minimum légal en dessous du seuil de pauvreté, les entreprises restent dans l'obligation d'assurer, par exemple, que leurs pratiques commerciales permettent de payer un salaire vital aux travailleurs.

www.achact.be

Qui est responsable de cette course au prix le plus bas ? Un mot d'abord sur notre responsabilité en tant que consommateur. Des études menées par les chaînes de distribution montrent que nos critères de choix se focalisent, en théorie, sur la qualité, le respect des travailleurs et du développement durable. Mais dans les faits, à la trappe les bonnes résolutions, puisque le prix devient notre critère primordial !

Directeur de la fédération des producteurs belges de vêtements (Creamoda), Erik Magnus dénonce sans ambages le cynisme des distributeurs : « *C'est la distribution qui casse les prix. En conséquence, entre autres, le consommateur n'a plus le feeling du prix normal. Lorsque nos producteurs proposent un vêtement plus cher parce que confectionné dans des conditions sociales et environnementales correctes, le consommateur n'en veut pas puisqu'il croit que le prix très bas est devenu la norme. Nous sommes victimes de ce mouvement créé par la distribution qui exige des prix cassés et des délais toujours plus courts.* »

Que répond « le » distributeur ? Dominique Michel, directeur de la Fédération belge du commerce et des services (Comeos), préfère évoquer la coresponsabilité. « *Notre responsabilité consiste à payer raisonnablement – et donc suffisamment – une entreprise pour accomplir un travail déterminé. Idéalement, il faudrait des accords pour fixer le prix de vente à un seuil minimum. Or le droit de la concurrence l'interdit. En augmentant le prix du tee-shirt de 1 euro, nous aurons un impact sur le salaire du travailleur asiatique mais nous provoquerons aussi peut-être la faillite de son entreprise… En tant qu'employeur, nous devons naviguer entre nos obligations sociales par rapport à nos propres travailleurs, les travailleurs qui produisent des vêtements et les besoins des consommateurs. Il faut éviter de considérer qu'un seul responsable est la cause de tout. Nous sommes tous coresponsables : nos entreprises, les consommateurs, les pays eux-mêmes, minés par la corruption, où ces usines sont installées.* »

Pourtant, c'est précisément vers ces États douteux que tant d'entreprises se précipitent. Pointant le cas du Bangladesh, grand exportateur de vêtements vers l'UE, Carole Crabbé, coordinatrice de la plateforme achACT – Actions Consommateurs Travailleurs, trace les lignes de fuite : « *Le pays ne produit pas un gramme de coton, quasi aucun accessoire pour les vêtements, ni boutons ni fil, ne produit quasi pas de vêtements pour son marché interne. Il possède des ports et des infrastructures abominables et une alimentation en électricité plus qu'aléatoire. Son unique avantage est sa main-d'œuvre très bon marché. Le gouvernement a donc une frousse bleue de perdre ses clients. Sous la pression de grandes marques qui ne veulent pas payer le juste prix, le gouvernement fixe un salaire minimum légal dérisoire, et va jusqu'à organiser la répression sociale pour empêcher toute revendication. Les gouvernements, au Bangladesh et ailleurs, sont donc coincés…* »

Coincés et démunis

Pour organiser les inspections de sécurité et faire respecter les lois sociales, quand elles existent, il faut engager des fonctionnaires. Les pays vulnérables qui doivent vérifier les normes de sécurité, les conditions de

© Tineke D'haese/Oxfam

Des ouvrières sous-payées pour fabriquer l'adorable chemisier que des mannequins payées à prix d'or nous donneront envie d'acheter.

« Lorsque nos producteurs proposent un vêtement plus cher parce que confectionné dans des conditions sociales et environnementales correctes, le consommateur n'en veut pas puisqu'il croit que le prix très bas est devenu la norme. »

travail, le salaire réellement payé dans les multinationales, c'est David contre Goliath ! Sachant qu'il est impossible de tout contrôler, responsabiliser les entreprises de toute la chaîne, de la production à la distribution, semble une bonne piste pour limiter la casse. C'est exactement ce que préconisent les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme (*lire l'encadré*).

Erik Magnus prône les autocontrôles et les inspections publiques en précisant qu'ils devraient être réalisés partout avec les mêmes exigences, ce qui est loin d'être le cas… Illustration accablante avec le Rana Plaza au Bangladesh. Certaines entreprises clientes avaient fait réaliser des audits sur la sécurité, lesquels n'avaient donné lieu à aucune action corrective, contribuant ainsi à la gravité du drame humain lors de l'effondrement : 1 138 travailleurs tués, alors qu'ils cousaient des vêtements pour des marques bien connues comme Mango ou Primark.

Par contre, aux yeux de Dominique Michel, on ne peut pas demander à l'entreprise de se substituer à l'État. Celui-ci doit jouer son rôle : fixer des règles et les faire appliquer. « *Ce n'est pas à nous de lutter contre la corruption ni d'engager des contrôleurs !* » Une autre solution serait de demander aux entreprises de s'imposer des règles plus strictes, comme le prévoient les récents Principes de l'ONU. « *Je n'y crois pas une seconde !* », rétorque Dominique Michel. « *Un chef d'entreprise éclairé ou deux va peut-être le faire. Puis, lorsqu'il aura un problème de concurrence et recevra un signal d'alarme de son actionnaire, il craquera.* »

À problème global, solution globale

Au delà de la question des responsables de ce système infernal, comment corriger ses dérives sans casser la source de revenu des ouvriers exploités ? Carole Crabbé, Dominique Michel et Erik Magnus sont d'accord au moins sur un point : la tragédie du Rana Plaza a marqué un tournant dans les pratiques agressives en rappelant les responsabilités des différents opérateurs. Carole Crabbé : « *On avance dans la construction progressive d'une régulation capable de faire respecter les droits humains dans la filière d'approvisionnement et de sanctionner s'il y a lieu. Nous sommes à la charnière entre l'ère des codes de bonne conduite et des autocontrôles réalisés par les entreprises, et des accords contractuels opposables en justice, cosignés par les entreprises et les syndicats et chapeautés par l'Organisation Internationale du Travail.* » Par ailleurs, même s'il est dépourvu de sanctions, l'arsenal juridique international (OIT, ONU, OCDE, etc.) aide aussi à maintenir la pression. Une pression certes insuffisante pour imposer des conditions « occidentales » du jour au lendemain, mais suffisante pour créer une référence à long terme pour les gouvernements et syndicats des pays en développement.

Enfin, à notre échelle, il est aisé de « griffer » l'image de marque des enseignes de mode qui dépensent des fortunes pour leur publicité. L'entreprise réagit toujours quand le client découvre les conditions indignes dans lesquelles sont fabriqués ses produits. Le client… roi mais pas négrier. ●

bonus

Le 8 octobre à Tournai
et le 23 octobre 2014 à Bruxelles
Deux travailleuses cambodgiennes pour H&M et Zara témoigneront de leur lutte pour un salaire vital, accompagnées de membres du syndicat C.CAWDU.
Info : achacteurs@achact.be – 010 45 75 28

petit angle

Quand CULTIVER NE SUFFIT PAS à se nourrir

Une personne sur trois dans le monde souffre de malnutrition. Spéculation, agrocarburants et accaparement des terres menacent la souveraineté alimentaire de plus 2,5 milliards de personnes. Parmi celles-ci, Idrissa et sa famille. Reportage au Sénégal. Photos de Gaël Turine.

OLIVIER BAILLY

© Gaël Turine

Idrissa, paysan, chef de famille, chef d'entreprise.

LA FAIM DANS LE MONDE

Les données ?

1 sur 8
842 MILLIONS de personnes sont sous-alimentées
C'est-à-dire ne mangent pas assez chaque jour. Les 3/4 sont des paysans et leur famille !

1 sur 3
2,5 MILLIARDS de personnes sont malnutries
C'est-à-dire n'ont pas accès à une nourriture de qualité suffisante pour faire face à leurs besoins quotidiens.

1 sur 5
1,4 MILLIARD de personnes souffrent de surpoids ou d'obésité
Il s'agit surtout de personnes pauvres des pays riches et émergents.

3 MILLIONS d'enfants meurent chaque année
Ces enfants meurent des suites directes ou indirectes de la faim.

Les causes ?

12 x
ACCAPAREMENT DES TERRES
37 millions d'hectares ont été achetés ou loués en masse par des investisseurs depuis 2000, soit 12 fois la taille de la Belgique. Résultat, les paysans perdent leur accès à la terre donc à un revenu digne.

source : http://landmatrix.org/en/

AGROCARBURANTS
Selon une étude de la Banque mondiale, ils seraient responsables à 75 % de la crise alimentaire. En déviant la production de nos assiettes vers nos réservoirs, ils font grimper les prix sur les marchés agricoles.

source : Liberti, Stéphane. Main basse sur la terre. Paris : rue de l'échiquier, 2011

=
SPÉCULATION
40 milliards de dollars, c'est le volume investi par les spéculateurs qui font vaciller les prix des matières premières agricoles. Ce qui représente au moins trois fois plus que les montants d'aide au développement investis dans l'agriculture.

source : www.foodwatch.org

Quelles solutions ?

Un très sérieux rapport international, l'« IAASTD » (genre de GIEC de l'agriculture) a mis en évidence que le seul modèle capable de nourrir 9 milliards de personnes en 2050 est l'agroécologie, à savoir la réintégration de l'agriculture dans son environnement et sa reprise en main par les paysans.

Le décor : typique de la vallée du fleuve. Route de poussière et, de part et d'autre, des champs de riz quadrillés par les canaux qui assurent l'irrigation des cultures. L'eau maîtrisée est une donnée essentielle de cette région juchée au nord du Sénégal. Lors des terribles sécheresses des années septante, le fleuve était sec. Les bergers conduisaient le troupeau vers une herbe jamais trouvée. Bêtes et hommes ne revenaient pas. Traumatisé, l'État sénégalais a, depuis, mis sur pied un système de terres irriguées. Et le Fouta, cette bande de terre arrosée par le fleuve, est aujourd'hui un des greniers du Sénégal.

Boucan d'enfer

La bande-son : particulière. Sur des kilomètres et des kilomètres, des oh ! et des ah ! secs. Des bang bang ! de casseroles. Des slaack ! fouettant l'air. C'est ainsi de l'aube au crépuscule. Dix heures par jour pendant un mois, des centaines de personnes sillonnent les champs avec pour consigne de faire du bruit ! Des milliers d'oiseaux dans le ciel n'attendent qu'une chose : piller le riz des paysans. La récolte devient un champ de bataille entre l'homme et le volatile. L'enjeu est crucial pour les deux parties : manger.

Sans gardiens de champs, les oiseaux auraient tôt fait de ruiner l'effort des agriculteurs. Ces escadrilles peuvent dévorer jusqu'à 20 % du riz. Un sac de riz sur cinq. Or ce sac, la famille d'Aïssata en a besoin. Pour la faire vivre pendant un an, 48 sacs sont nécessaires. Avec les cadeaux à offrir lors de diverses célébrations familiales ou religieuses, la récolte idéale s'élève à 55 sacs. Pas question de laisser des graines aux oiseaux.

Aïssata est la fille d'Idrissa, le propriétaire du champ. Ce grand gaillard de cinquante ans a cinq filles et deux garçons. Le matin, tandis qu'Aïssata file au champ pour pousser des cris, Fatimata arrose les semences dans une des pépinières du village. Un garçon du village emmène paître les six vaches de la famille. Fatoumata termine le repas avant de rejoindre Aïssata ou d'aller à son champ de patates douces. Comme dit Idrissa, « *ceux qui sont organisés,*

© Gaël Turine

Souley, le frère d'Idrissa, est éleveur. Un noble. Un super patron.

on mange vingt-quatre heures sur vingt-quatre, on travaille vingt-quatre sur vingt-quatre, sinon ? On vole et on ment ! »

Dans cette organisation, Idrissa coordonne, s'assurant que sa petite entreprise ne traverse pas la crise alimentaire. Pendant que le riz pousse, Idrissa vérifie que les oignons sont bien repiqués à temps. Ses deux fils ne lui sont d'aucune aide. Ils vivent chez leur marabout et veulent embrasser la carrière de professeur de religion islamique. Pourquoi ne pas reprendre les terres d'Idrissa ? « *Agriculteur ici, c'est pour mourir* », assure Boubacar. C'est faux. Mais cela pourrait devenir une réalité…

La lutte foncière bat son plein dans la vallée du fleuve Sénégal. L'abondance et la maîtrise de l'eau attirent des investisseurs nationaux et étrangers.

Les plans B quand le riz s'épuise

L'investissement pour cultiver un hectare de riz est lourd. Chacune de ces « aides » est payée, une « modernité » impensable il y a vingt ans où la solidarité villageoise fournissait une main-d'œuvre gratuite. Le saisonnier reçoit une partie de la récolte ou de l'argent. Les femmes qui récoltent le riz repartent avec un fagot sur la tête par matinée de fauchage. Le propriétaire de la batteuse gardera un sac sur dix de la récolte. Celui de la décortiqueuse prend 500 francs à chaque sac.

Toutes ces ponctions rendent d'autant plus nécessaire l'implication des membres de la famille. L'an passé, Idrissa a récolté 35 sacs. C'était trop peu. « *Cette année, je suis tombé,* reconnaît Idrissa. *En septembre, j'ai demandé à Madame où nous en étions : il restait trois sacs de riz.* » Trois sacs pour quatre mois. Impossible.

Idrissa n'est pas seul dans ce cas. Une étude de l'Ujak (l'Union des jeunes agriculteurs de Koyli Wirnde) montre que sur 125 familles seules 2 % parviennent à éviter la soudure (l'entre-récolte sans provisions alimentaires). 43 % des familles, dont celle d'Idrissa, manquent de riz plus de trois mois.

Pour les familles qui « tombent », des plans B existent. Cultiver l'oignon ou se lancer dans une « campagne contre-saison », à savoir une récolte pendant l'hivernage. Idrissa s'y est plié en 2011-2012, mais les conditions de travail sont mauvaises, les rendements moindres et la terre s'essouffle. Reste alors, au mois de mai, la récolte de Fatoumata, première épouse d'Idrissa.

Fatoumata cultive sur la berge du Doué. Ce bras du fleuve est une main tendue de « dame Nature ». Il coule à cent mètres de la concession de la famille d'Idrissa, dans le village de Kodhyt. Au delà du Doué s'étend une terre dont la verdure contraste avec le sol aride de Kodhyt. Là se trouve un lieu de fertilité par excellence. C'est la terre des femmes. Elles y cultivent un petit champ de patates douces, de sorgho, de courges. Inondé pendant l'hivernage et la crue du Doué, le terrain est propice à la culture une fois le fleuve revenu dans son lit. Sans engrais, sans pesticide, Fatoumata y cultive seule la patate douce. Idrissa ne met jamais un pied sur la « *berge des femmes* ».

Cris et accaparements

Mais si la patate douce ou l'oignon mettent du beurre dans le sorgho, c'est surtout la vache qui vient à point en temps de crise. Cette année, Idrissa a été obligé de vendre trois petites vaches, véritable épargne sur pattes pour la famille. Vendre une vache est une pénitence absolue pour tout Peul, abreuvé au pis du bovin depuis son enfance. Le bovin occupe une place à part dans la culture et la vie des Peuls. Il est épargne, signe de richesse, de notoriété, ou encore gardien de la paix.

Le grand frère d'Idrissa, Souley, est éleveur. Il a repris le commerce du père et, depuis tout petit, il est berger. Souley est un noble. « *Lui sait l'âge et l'état de santé des vaches, c'est le super-patron* », affirme Idrissa.

Pour le rejoindre, Idrissa traverse une vaste étendue de terres préparées pour devenir une zone irriguée. D'immenses saignées, bientôt canaux secondaires ou tertiaires, quadrillent les futures terres cultivables. C'est la coopération portugaise qui mène le chantier

© Gaël Turine

La récolte de riz d'Idrissa.
Chaque grain compte.

étalé sur 450 ha. Comme les autres Peuls, Souley utilise les espaces vides pour la pratique de l'élevage extensif, les vaches paissant sur les étendues du Fouta.

La lutte foncière bat son plein dans la vallée du fleuve Sénégal. L'abondance et la maîtrise de l'eau attirent des investisseurs nationaux et étrangers. « *Il y a énormément de compétition pour la terre*, confirme Ousmane Ly, secrétaire général de l'Ujak. *Les agriculteurs, éleveurs et pêcheurs réclament leur part. L'autre compétition est menée par des personnes externes à cette zone, les agrobusinessmen. Vous avez peut-être entendu parler du cas de Fanaye. Un Italien qui veut développer les agrocarburants sur 26 000 ha. Le projet a déclenché des heurts énormes, avec mort d'hommes.* »

Tandis qu'il boit son thé, Souley observe l'avancée des travaux portugais. Même si cela fait dix ans qu'il est là, le « super-patron » sait qu'il devra bouger, tôt ou tard. Son frère Idrissa, lui, n'entamera pas de transhumance. Avec les siens, il continuera chaque année à crier pour éloigner les oiseaux. Le défi pour sa famille est de réussir à se moderniser sans se perdre. Agrandir le champ, mécaniser certaines opérations, mais pas à n'importe quel prix. Selon Ousmane Ly, « *des entreprises agricoles connaissent des faillites mais les familles résistent. On gère quelque chose d'invisible. Une capacité de gestion, les besoins sociaux, alimentaires, le maintien d'une certaine solidarité. On allie le moderne à notre réalité. On ne refuse pas le progrès, on adapte la technologie à nos vies. Et pas l'inverse* ». ●

bonus

En prélude à la Journée Mondiale de l'Alimentation, le 16 octobre, SOS Faim organise le Festival de Films AlimenTerre au Cinéma Vendôme à Bruxelles du 9 au 12 octobre 2014.
Plus d'infos : www.festivalalimenterre.be
L'opération 11.11.11 sur le Droit à l'alimentation :
« Ceux qui cultivent sont aussi ceux qui meurent de faim. Dur à avaler, non ? »
Plus d'infos : www.cncd.be

4 questions à
OLIVIER DE SCHUTTER,
rapporteur spécial des Nations unies pour le droit à l'alimentation (2008-2014).

Depuis les grandes crises alimentaires de 2008 et 2010, on peut parler d'une véritable prise de conscience. Mais si le diagnostic est connu et partagé, les réponses concrètes tardent à venir.

Comme des millions de paysans dans le monde, Idrissa lutte pour nourrir sa famille. 2/3 des personnes qui souffrent de la faim sont paysans. Est-ce une fatalité ?
C'est la conséquence de choix posés depuis le début des années 1980 au moment où on a favorisé l'agriculture de rente et les cultures d'exportation. L'essentiel des investissements privés et des soutiens des gouvernements ont eu lieu dans ces secteurs au détriment des petits agriculteurs qui cultivent le sorgho, le manioc ou la patate douce. Des produits qui, sauf exception, ne sont pas compétitifs sur les marchés internationaux. L'agriculture s'est progressivement dualisée avec, d'un côté, les grandes exploitations qui ont capté les investissements du secteur privé et, de l'autre, une très grande masse de petits agriculteurs qui se sont appauvris.

Peut-on parler ces dernières années d'une prise de conscience ?
Les crises alimentaires en 2008 et en 2010 ont conduit les gouvernements et le secteur privé à s'intéresser à nouveau à l'agriculture, notamment aux secteurs qui avaient été largement privés d'investissements en matière d'infrastructure de stockage et de communication. Mais les erreurs du passé sont répétées : on réinvestit au bénéfice d'exploitations agricoles de grande taille au détriment des petits paysans dispersés sur de larges espaces dans les zones rurales. Depuis 2008, les investissements ont crû de manière importante mais je suis inquiet de voir qu'ils ne répondent pas aux besoins du développement rural ni à la lutte contre la pauvreté.

Quelles sont les priorités ?
Avant tout, il faut soutenir les petits agriculteurs en leur donnant accès aux marchés locaux et régionaux en investissant dans les infrastructures de stockage et de communication ainsi que dans la formation. Puisque le secteur privé ne le fait pas, les gouvernements doivent prendre l'initiative. Mais soutenir les petits agriculteurs ne suffit pas si on ne prend pas des mesures qui aident l'ensemble de la population à surmonter la pauvreté. D'abord pour garantir à tous un pouvoir d'achat minimum qui donne accès à une alimentation adéquate. Ensuite parce que si on ne réduit pas la pauvreté dans les régions où elle continue d'affecter de larges parties de la population, les petits producteurs n'auront personne à qui vendre leur récolte, faute d'un pouvoir d'achat suffisant dans les communautés. Ils continueront à produire de la vanille, du café ou du cacao pour l'exportation en délaissant les cultures vivrières.

Entre 2008 et 2014, vous avez été rapporteur des Nations unies pour le droit à l'alimentation : quelles évolutions avez-vous pu constater durant votre mandat ?
Des avancées notables sont à signaler du point de vue du diagnostic porté sur la situation. Très clairement, le changement est réel par rapport au début de mon mandat. Il existe aujourd'hui un consensus très fort pour encourager les mesures évoquées. Mais des discours à la réalité, il y a un gouffre parfois très profond. Malheureusement, le hiatus demeure énorme entre les inte;es pouvoirs publics et la capacité des investisseurs publics et privés à prendre le relais.

PROPOS RECUEILLIS PAR FRANÇOIS CORBIAU

Le chiffre

8 PAYS MINIMUM IMPLIQUÉS DANS LA FABRICATION DE L'IPHONE 5

L'Iphone est conçu aux États-Unis et assemblé en Chine dans les usines Foxconn. Au moins 8 pays interviennent à différents niveaux de sa chaîne de production.

Comme la plupart des biens que nous consommons, l'Iphone est un produit « Made in Monde » c'est-à-dire que sa fabrication est le fruit de l'assemblage de composants industriels provenant de différents endroits de par le monde.

Conçu aux États-Unis par la maison-mère d'Apple basée en Californie, l'Iphone est assemblé en Chine par la firme taiwanaise Foxconn dans des conditions de travail déjà dénoncées à plusieurs reprises. C'est donc à partir de la Chine que le produit fini est exporté vers les marchés de consommation, ce qui en fait en théorie un produit « Made in China ». Pourtant, la réalité est bien plus complexe, puisque les différents composants industriels qui forment l'Iphone proviennent en réalité de pays développés qui concentrent de ce fait la grande majorité de la valeur ajoutée du produit.

Ainsi, l'assemblage des composants par les ouvriers chinois de la firme Foxconn ne représente que 4 % de la valeur ajoutée de l'Iphone. Les 96 % restants sont captés par les fournisseurs des composants industriels qui sont assemblés en Chine : 22 % pour l'écran tactile produit au Japon et en Corée du Sud ; 17 % pour le système Wi-Fi produit aux États-Unis ; 17 % pour l'électromécanique issue de France, du Japon et d'Italie ; 9 % pour l'appareil photo produit au Japon et aux États-Unis ; 9% pour le processeur issu de Corée du Sud ; et ainsi de suite pour la mémoire Dram (Japon, 5 %), la mémoire Flash (États-Unis, 5 %) ou le système de mise en veille (États-Unis et Allemagne, 4 %).

La chaîne ne s'arrête pas là : il faut non seulement ajouter les pays dont sont issues les matières premières nécessaires à la fabrication des composants industriels, mais aussi les paradis fiscaux où Apple a installé des filiales pour éviter de devoir rapatrier ses profits vers les États-Unis où ils seraient taxés à hauteur de 35 %. Ainsi, l'ouverture de plusieurs filiales en Irlande et aux Pays-Bas a permis à Apple d'éviter l'impôt sur des dizaines de milliards d'euros, au grand dam du fisc américain. ●

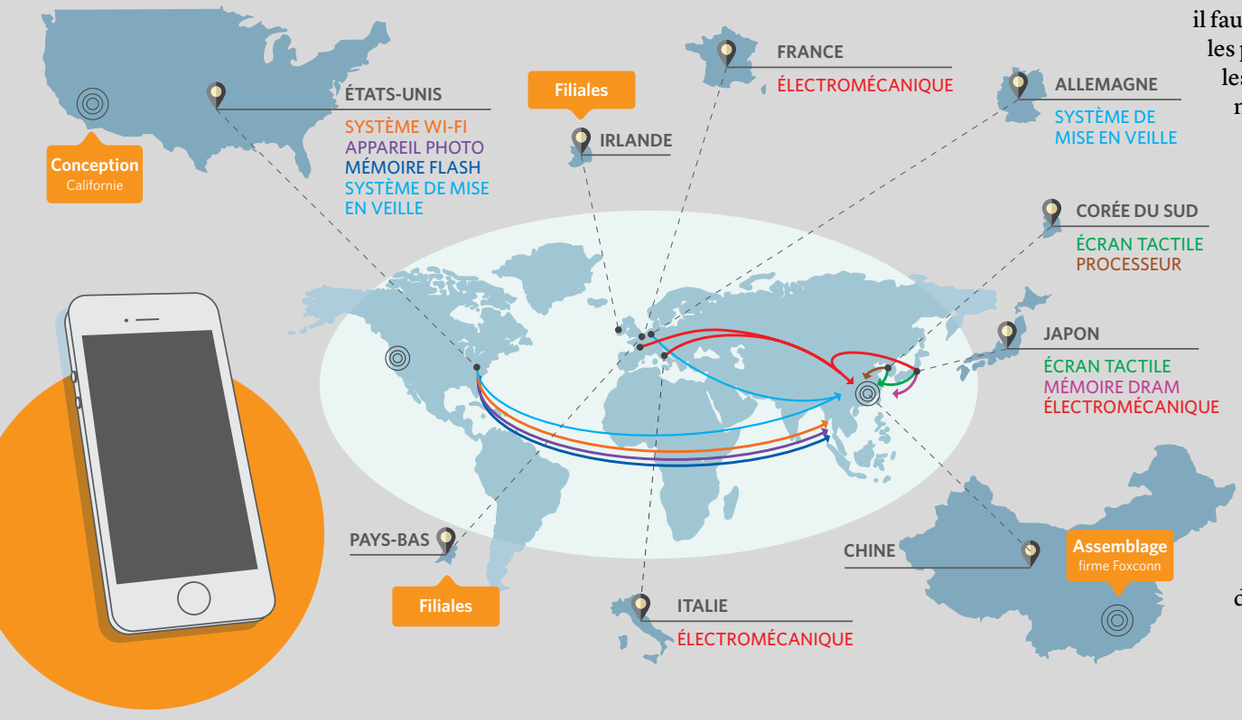

www.micmag.be

MICmag est un magazine publié à l'initiative du CBAI (Centre bruxellois d'action interculturelle), du CIRÉ (Coordination et initiatives pour réfugiés et étrangers) et du CNCD-11.11.11 (Centre national de coopération au développement).

Retrouvez MICmag tous les 2 mois en supplément gratuit dans *La Libre Belgique* du samedi.
Le contenu n'engage pas la rédaction.

Administration et rédaction
rue du Vivier 80-82, B-1050 Bruxelles
+32 2 629 77 34 – info@micmag.be

Rédaction en chef : François Corbiau, Henri Goldman
Coordination du grand angle : Arnaud Zacharie
Comité de rédaction : Nathalie Caprioli, François Corbiau, Henri Goldman, Jean-Jacques Jespers, Fred Mawet, Martine Vandemeulebroucke, Nicolas Van Nuffel, Arnaud Zacharie, Jamila Zekhnini.
Secrétariat de rédaction : Nathalie Caprioli et Jamila Zekhnini
Graphisme : Élise Debouny

Infographies : Lisa Ratto
Impression : IPM
Photo de couverture : © Eric de Mildt dans le cadre de l'exposition « Arbeiders onder druk », Oxfam.
Éditeur responsable : Fred Mawet

Avec le soutien de la Cocof (Commission communautaire française), de la DGD et de la Fédération Wallonie-Bruxelles (service de l'éducation permanente).

Avec le soutien de la COOPÉRATION BELGE AU DÉVELOPPEMENT